

Zeitschrift: Bulletin de la Société romande d'apiculture
Herausgeber: Société romande d'apiculture
Band: 44 (1947)
Heft: 7

Heft

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 06.06.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

BULLETIN DE LA SOCIÉTÉ ROMANDE D'APICULTURE

RAPPORT

présenté à l'assemblée des délégués, le 8 mars 1947

(Suite et fin.)

Les rapports des différents services de la Romande ayant été publiés dans le *Bulletin*, je crois pouvoir me dispenser d'en parler encore dans le présent rapport. Je tiens toutefois à remercier mes chers collègues qui s'occupent si activement de ces fonctions spéciales, qu'il s'agisse des assurances, des pesées de ruches, des annonces, du concours des ruchers ou du secrétariat central. Merci également à M. G. Matthey pour les intéressantes et précieuses expériences qu'il fait tout le long de l'année à sa station d'observations. Chacun a lu avec beaucoup d'intérêt son rapport paru dans le *Bulletin* de mai.

Mais il est surtout de mon devoir de relever ici le très grand mérite de celui de mes collègues qui voue tout son temps à la bonne marche de la Romande ; je dis bien tout son temps, ses journées entières qui vont du 1er janvier au 31 décembre. Vous devinez qu'il s'agit de notre si dévoué rédacteur, caissier et bibliothécaire. Oui, mon cher collègue et ami Schumacher, il faut vraiment aimer profondément cette Romande pour lui consacrer, comme tu le fais depuis tant d'années, tout ton temps, tous tes talents, toute ta vie en un mot. Aussi, je tiens à t'adresser en mon nom, en celui de tes collègues du comité et en celui de tous les délégués ici présents, un sincère et chaleureux merci.

Nous nous permettons également de présenter des vœux sincères de prompt et complet rétablissement à Mme Schumacher. Nous lui sommes reconnaissants de la grande sympathie qu'elle n'a cessé de témoigner à la Romande et des services qu'elle lui a rendus spécialement dans le service de la bibliothèque.

Si notre dévoué et très consciencieux caissier ne peut pas, cette année, nous présenter des comptes bouclant par un bénéfice, nous ne saurions, sans commettre une grave injustice, lui en faire le moindre grief. Hélas, la Romande, comme toutes les sociétés, comme tout le monde, subit les conséquences du renchérissement général et inévitable de l'après-guerre. Pour équilibrer le budget, nous aurions dû vous demander déjà l'année dernière, une augmentation de la cotisation. Nous avons voulu le faire ensuite par le moyen d'une circulaire qui a été envoyée dans le courant de l'année à tous les comités des sections avec la réserve de votre approbation à cette présente assemblée. Or, le résultat de cette consultation auprès des comités des sections a été le suivant :

ont répondu oui pour l'augmentation de fr. 1.— : 12 sections,
ont répondu non : 2 sections,
ont voté pour une augmentation de fr. 0.50 : 2 sections,
ont proposé le renvoi à la prochaine assemblée des délégués :
4 sections.

D'après la circulaire, les sections qui ne donneraient aucune réponse étaient censées être d'accord avec la proposition du C. C.

Or, devant une certaine opposition qui s'est dessinée, le bureau du comité, dans sa séance du 24 octobre, a décidé de s'en tenir aux statuts et de laisser la responsabilité de cette affaire à l'A. D. de 1947.

Nous allons donc reprendre cette question dans un instant. Soucieux de ne pas entraver la bonne marche de la Romande, votre comité se voit dans l'obligation de maintenir sa proposition d'une augmentation de la cotisation de fr. 1.—.

J'espère, Messieurs les délégués, qu'après avoir pris connaissance des comptes qui vous ont été soumis et comprenant qu'il faut tenir compte des circonstances actuelles, vous n'hésitez pas à vous rallier à la proposition qui vous est faite.

L'*Agenda apicole*, si apprécié des apiculteurs romands, a vingt-cinq ans d'existence. Nous félicitons M. Hæsler d'avoir eu l'heureuse idée d'éditer, avec le concours de M. Schumacher, ce manuel si pratique dont nous ne saurions plus nous passer. Souhaitons de pouvoir y inscrire, cette année déjà, de beaux succès au rucher et y faire figurer d'abondantes récoltes de miel. M. Hæsler a droit aussi à notre reconnaissance pour tout le zèle qu'il déploie dans ses fonctions d'imprimeur du *Bulletin*. Alors que pendant la guerre, quantité de périodiques ont dû suspendre leur publication, notre journal nous est toujours parvenu à la date fixée, malgré les difficultés occasionnées par le manque de matière première et la fréquente mobilisation du personnel de l'imprimerie.

Avant de terminer mon rapport, je considère de mon devoir, chers délégués, de vous remercier très sincèrement pour votre sympathie à l'égard des membres du C. C., ainsi que pour tout le dévouement dont vous faites preuve dans l'exercice de vos fonctions de présidents, de caissiers, secrétaires ou membres de vos comités de sections. Il y a bien quelques présidents qui ont négligé de m'envoyer leur rapport d'activité pour l'exercice écoulé, ainsi que le prévoit l'art. 6 de nos statuts. Il me répugne cependant de faire figurer leurs noms sur une liste noire ; j'espère qu'ils se corrigeront et qu'ils seront d'autant plus zélés dans l'exercice de leurs fonctions de présidents au sein des membres de leurs sections respectives.

J'ai hâte d'en finir avec mon trop long rapport, et je termine,

Messieurs les délégués et chers amis, en vous remerciant tous, vous qui, par votre dévoué concours et vos bienveillants encouragements, n'avez cessé de soutenir notre œuvre de vulgarisation et de défense apicole. Malgré les temps difficiles que nous traversons, votre attachement et votre fidélité à la cause apicole n'a pas faibli. Vous êtes heureusement persuadés que, plus que jamais, entre les membres de notre grande famille de la Romande et même entre tous les apiculteurs suisses, la solidarité la plus étroite doit exister, selon la devise chère à nos aïeux qui est d'ailleurs aussi celle de nos amies ailées : » Un pour tous, tous pour un ».

L. Gapany, prés.

Fête de la „Romande“

Malgré nos sollicitations, aucune section ne s'étant offerte pour l'organisation, cette assemblée n'aura pas lieu cette année.

Le président : Gapany.

Contrôle du miel

Nous rappelons aux membres qui désirent faire contrôler leur miel, qu'ils doivent s'adresser, sitôt le miel extrait, à leur président de section.

Le chef du contrôle soussigné tient à la disposition des sections le règlement du contrôle, les formulaires nécessaires, ainsi que les bocaux pour échantillons. *J. Dietrich, r. Grimoux 12, Fribourg.*

Abeilles

par Hugues Delorme

*A la clinique de Vienne on guérit des rhumatisants
en leur injectant du venin d'abeilles*

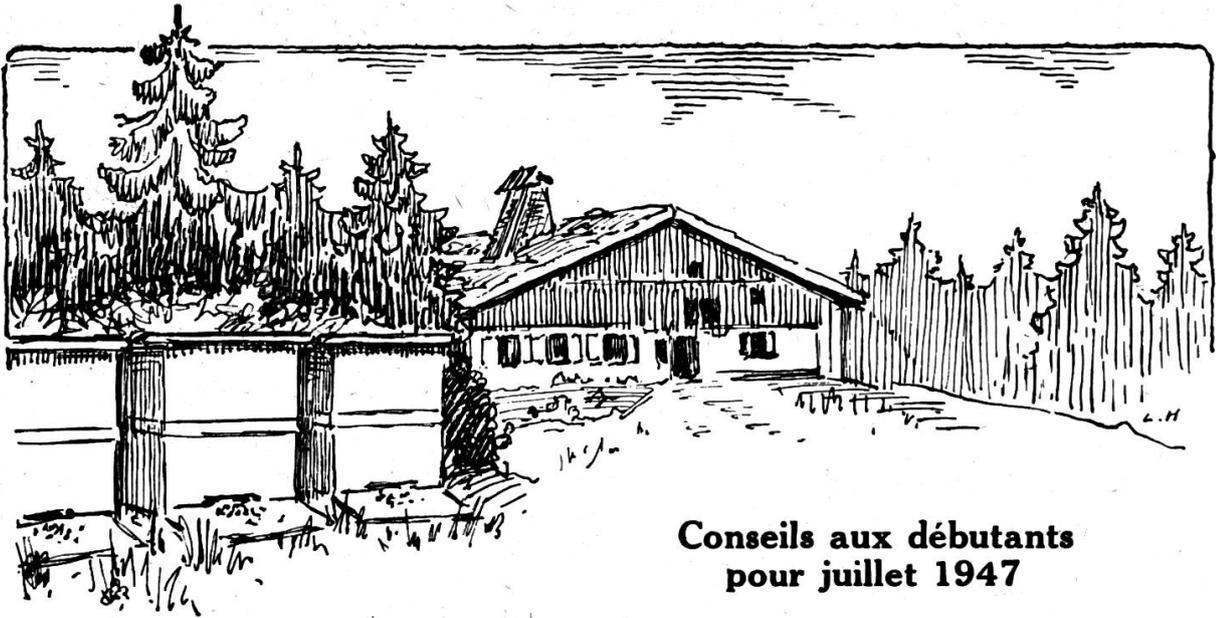
D'où vient la guérison secrète
Que la blonde abeille secrète ?
Point ne le sais, et le regrette
Sincèrement... Toujours est-il
Que son venin, qu'Homais, subtil,
Vainc par l'alcali volatil,
Sauve la pauvre créature
Qu'un membre endolori torture...
Antithèses de la nature !...

Voici déjà bientôt dix ans,
Des docteurs étant partisans,
Pour soigner les rhumatisants,
Du poison homéopathique,
Par lui plus d'un Asiatique
Fut guéri de la sciatique,
Ainsi bénissons le hasard
Quand « l'avette » chère à Ronsard
Plante en notre derme son dard.

Et ne criez plus — chères belles
Aux laides fluxions rebelles —
Si, vrombrissant par ribambelles
L'abeille aux indiscrets essais
Cherche vos lèvres ou vos seins.
Loin d'avoir de mauvais desseins,
Elle veut — femmes sœurs des roses —
Que sans artério-scléroses
Vos vieillesses soient moins moroses.

— Humains, nous ressemblons assez
(Révérence parler) à ces
Insectes à tort tracassés :
Tout comme les Hyménoptères,
Nous présentons des caractères
Aux contradictoires mystères,
Car chacun de nous est né pour
Multiplier au jour le jour
Le mal et le bien tour à tour...

Extrait du Figaro 1929.



Conseils aux débutants pour juillet 1947

Dans deux jours, l'été sera là, les jours vont tourner et nous allons prendre le chemin de l'hiver. Déjà, un peu partout en plaine, les cliquetis des faucheuses se sont tus, les derniers chars de foin ont été mis à l'abri. Le temps très propice a fait mûrir les cerises et déjà la cueillette bat son plein.

Pour nos ruchers de plaine, fin juin et début de juillet sont toujours critiques. Les fleurs des champs (où il y en a encore, hélas !) sont coupées, les regains n'ont pas ouvert les corolles de leurs fleurettes automnales : où nos abeilles doivent-elles aller chercher récolte ? Il y a bien le tilleul, mais sa floraison est rapide, dure peu et sa valeur comme arbre mellifère fort discutée. Cependant le couvain, quoique moins abondant qu'il y a un mois, demande de la nourriture qui, en grande partie, doit être prélevée sur les réserves.

Attention donc, mon cher débutant, si vous avez extrait le miel de première récolte, surveillez les provisions de vos colonies et surtout de celles qui ont été les plus généreuses. Les rayons du corps de ruche, garnis de couvain ont obligé les butineuses à loger le nectar dans la hausse. Celle-ci extraite, il ne reste à ces bonnes colonies que quelques rares cellules pleines de miel, leur permettant bien mal de vivre s'il survient une période de mauvais temps. Il nous est arrivé, plusieurs fois à cette époque, d'enlever les hausses et de replacer le nourrisseur afin de sauver des ruchées se trouvant dans la dèche la plus noire.

Avez-vous eu des essaims ? Ils ont été en général très rares cette année. Nous en avons eu deux moyens. L'un a construit six superbes rayons et travaille les deux suivants. Quant à l'autre, mis soigneusement en place, le soir, avec un nourrisseur bien garni, il nous brûlait la politesse, le lendemain probablement. Ce n'est que le sixième jour que nous nous en sommes aperçu... Chaque soir, en effet, nous remettons un bon litre de sirop dans

le nourrisseur régulièrement vide ; au trou de vol, rien d'anormal, allées et venues peu nombreuses, comme lorsqu'un essaim bâtit. Ce n'est qu'en voulant vérifier les constructions que nous avons constaté le départ clandestin du locataire, tandis que des pillardes, fort disciplinées ma foi, s'affairaient à vider le nourrisseur.

Vous avez eu des essaims ? continuez à les suivre, à les soigner régulièrement pour qu'ils deviennent de fortes colonies l'an prochain. Pendant tout le premier mois, leur population diminue, tandis que le couvain prend toujours plus d'ampleur. Les vieilles abeilles, obligées de reprendre les rôles de cirières, de nourrices, ne peuvent aller à la récolte. Il est donc nécessaire, tout au long de ces quatre ou cinq premières semaines, de donner de temps à autre quelques dl. de sirop et cela jusqu'à ce que les butineuses soient libérées de ces travaux d'intérieur par les nouvelles naissances. Ces soins assidus que réclament les essaims sont généralement largement récompensés l'année suivante et même, pour peu qu'il y ait une seconde récolte, déjà au cours de la saison.

Les trop rares nouvelles recues ne nous permettent pas de vous donner un aperçu de ce qu'a été la première récolte. Nous avons vu, en Valais, du miel, beaucoup de miel, de superbes hausses, pleines jusqu'au bord. Dans le Jura, on nous signale aussi de belles récoltes de miel de fleurs. La montagne semble être favorisée cette année. L'esparcette, la sauge, toute la gamme des plantes mellifères y foisonnent encore, et le temps superbe de ces jours doit permettre une récolte abondante. Tant mieux, les commerçants pourront exposer et vendre de ce superbe et délicieux miel suisse de montagne.

Avez-vous déjà contrôlé la ponte de vos reines ? Mais pas seulement des jeunes. Malgré l'essaimage très réduit cette année, il peut y avoir eu des changements de majestés ou des orphelinages. Juillet, et encore seul le début, est le dernier délai pour remérer des colonies, si vous voulez avoir de fortes populations, jeunes, vigoureuses, au moment de la mise en hivernage. Les reines que vous obtiendrez des éleveurs seront aussi de meilleure qualité, parce que élevées pendant la récolte, ce qui, nous en sommes persuadé, joue un rôle important.

Plusieurs demandes me sont parvenues, me sollicitant de traiter le sujet de : « L'élevage des reines ». Je m'y refuse, mon cher débutant, car je ne puis vous conseiller de vous essayer dans ce travail délicat, intéressant certes, mais demandant une connaissance approfondie de la science apicole, des mœurs des abeilles que, comme apprenti, passez-moi l'expression, vous ne pouvez posséder. C'est une opération que vous devez laisser aux spécialistes que sont les éleveurs. Si vraiment vous y tenez, demandez à l'un d'eux de vous admettre à le seconder dans son travail et alors, la

pratique que vous vivrez vaudra toutes les théories imprimées jusqu'ici. Cependant, si vous n'avez pas d'éleveur dans votre entourage, si vous désirez absolument faire quelque chose, vous pouvez essayer de former, avec votre meilleure ruchée, un ou deux nuclei. Ce sont de petites colonies fort précieuses au printemps. Attention dans cette opération de ne pas commettre d'imprudences, de travailler rapidement et le soir seulement. Ce ne sera qu'en les suivant avec assuidité, en les stimulant régulièrement, que vous arriverez à obtenir des populations suffisamment fortes pour supporter victorieusement les rigueurs de l'hiver. Prenez toutes les précautions pour éviter le pillage toujours à redouter avec ces petites colonies (visiter le soir, nourrir à très petites doses pour que tout soit facilement emmagasiné dans la nuit, etc.).

Mon cher débutant, songez aussi que c'est à la fin de juillet que devraient commencer les opérations préparant la mise en hivernage. Ne négligez donc pas vos colonies en cette saison ; elles vous réclament davantage que pendant la récolte.

Gingins, 19 juin 1947.

M. Soavi.

Mobilistes... du tact s.v.p.

Je suis pour la liberté individuelle totale et nul plus que moi, je crois, ne souffre autant de la voir s'amenuisant chaque jour davantage. Nous autres, Suisses (nous connaissons d'autres pays où la situation est pire), étouffons littéralement sous le poids des lois, des décrets, ordonnances et restrictions de toute nature, si bien que par instant, on souhaiterait voir ces réseaux de lois-barbelés « bikinisés », quitte à se réveiller sur les genoux de St-Pierre avec, disons, un sourire angélique ou... diabolique, selon les mérites d'un chacun.

C'est pour cette raison que j'ai hésité à tracer ces lignes ; pourtant, il est des situations, des cas où il importe de porter remède, même au prix d'une réglementation, si désagréable puisse-t-elle paraître à notre amour de libertés.

En bref, voici les faits : plusieurs collègues de la plaine ont trouvé moyen d'installer leurs ruchers d'estivage, 30-45 ruches, à Vallorbe, aux Jurats-Pontets, à quelque 75-150 m. environs d'un collègue sédentaire, lequel, bon gré mal gré, a dû déplacer une partie de son rucher pour atténuer, dans la mesure du possible, cette concurrence quasi déloyale pour ne pas employer un terme plus énergique. Ceci me remémore l'amabilité d'un autre collègue qui, en 1924, à Villars, Ste-Croix, déposa une quinzaine de ruches à une dizaine de mètres des douze miennes. Ce sans-gêne s'est propagé ; le *Bulletin* en a publié des échos ; le moment paraît venu de mettre un terme à ces abus.

Libertés, certes, mais avec le respect d'autrui et ne faisons pas aux autres ce que l'on ne voudrait pas qu'on nous fit.

Vallorbe-Prilly, 13 juin 1947.

A. Grobet-Magnenat.

Prix du miel

1. Les prix maxima du miel indigène sont fixés, avec effet immédiat, aux taux suivants :

A. *Marchandise en vrac* :

	Par kg. net emballage et ICHA non compris
a) Livraison des producteurs aux grossistes et aux grandes organisations distributrices, frais de transport non compris	Fr. 6.20
b) Livraisons des producteurs, des grossistes et des grandes organisations distributrices aux détaillants, frais de transport non compris	6.40
c) Livraisons aux consommateurs, prix net	7.25
d) Pour le miel en rayons, les prix ci-dessus (a-c) peuvent être augmentés d'un supplément maximum de 2 francs par kilo net.	

B. *Marchandise emballée, étiquetée* :

	Contenance nette :		
	250 gr. embal. et ICHA	500 gr. non compris	1 kg. Fr.
a) Livraisons des producteurs aux grossistes et aux grandes organisations distributrices, frais de transport non compris	Fr. 1.65	Fr. 3.20	Fr. 6.40
b) Livraisons des producteurs, des grossistes et des grandes organisations distributrices aux détaillants, frais de transport non compris	1.70	3.30	6.60
c) Livraisons aux consommateurs, prix nets	1.95	3.75	7.45

2. Le miel indigène ne peut être vendu et facturé qu'au poids net.

3. Pour toutes les ventes de miel indigène — hormis les livraisons aux consommateurs de quantité allant jusqu'à 3 kilos — des bordereaux de livraison ou des factures doivent être établis, desquels ressortiront les renseignements suivants :

Nom et adresse du fournisseur ; lieu et date de la livraison ; nom et domicile du destinataire ; poids net en kilogrammes ; prix net par kilogramme ; genre de l'emballage ; valeur de l'emballage facturé ; montant total de la facture.

4. Lorsque les acheteurs sont débités de la valeur des emballages — tels que bidons, boîtes, etc. — ces récipients doivent être facturés séparément, et cela tout au plus au prix coûtant. Les emballages facturés, portés en compte ou livrés à titre de dépôt, seront repris par les vendeurs aux mêmes prix, s'ils sont renvoyés en bon état et franco de port.

5. L'affichage des prix de détail de la marchandise en vrac est régi par les prescriptions No 572 A/44, du 29 septembre 1944. Les producteurs et les marchands qui vendent du miel indigène en petits emballages (250 gr., 500 gr. ou 1 kg. net) sont tenus d'imprimer bien lisiblement les prix de détail maxima sur les boîtes ou les étiquettes.

Entrée en vigueur

9. Les présentes prescriptions entrent en vigueur le 13 juin 1947. Simultanément, les prescriptions No 417 A/45, du 30 juin 1945, sont rapportées.

Les faits antérieurs à la publication des présentes prescriptions restent soumis aux dispositions précédemment en vigueur.

Où en est l'apiculture suisse ?

(Suite et fin)

Il existait encore en Allemagne, à Dahlem, près de Berlin, un autre grand institut d'Etat, dirigé par le prof. Dr Bochert et qui était spécialisé dans la lutte contre les maladies des abeilles. Cet institut s'occupait également de la protection des plantes mellifères et de la lutte contre les parasites. Il possédait de vastes ruchers d'expérimentation. Sous la direction du prof. Bochert, des centaines d'étudiants se spécialisèrent dans la lutte contre les maladies des abeilles, d'autres fréquentèrent l'institut afin d'y poursuivre leur thèse de doctorat.

Indépendamment de ces grandes institutions, il en existait d'autres qui s'occupaient de questions apicoles et qui toutes, d'une façon générale, s'efforçaient de former des apiculteurs vraiment de métier, des spécialistes en matière apicole. Nous ne pouvons qu'admirer ce qui avait été fait dans ce pays pour le développement de l'apiculture et malgré les destructions causées par la guerre la science apicole en restera imprégnée.

Tournons maintenant nos yeux vers la Suisse. Si nous considérons, d'une façon superficielle, ce que nous faisons pour notre apiculture, nous sommes saisis par un sentiment d'infériorité, mais un tel sentiment ne résiste pas, fort heureusement, à un examen attentif de la question.

Chacun sait que depuis 1907, l'établissement fédéral d'industrie laitière et de bactériologie du Liebefeld a créé une section « Maladies des abeilles » dont la tâche est d'étudier et de lutter contre les

maladies de nos chères avettes. En 1929, par exemple, plus de 20 mille échantillons y furent envoyés. On voit par là l'ampleur prise par cette section et combien les apiculteurs suisses sont soucieux de la lutte contre les deux plus terribles maladies qui puissent atteindre nos ruchers : la loque et l'acariose. C'est à notre institut du Liebefeld que nous devons les mesures prises en vue de lutter efficacement contre l'acariose qui, à un moment donné, avait sérieusement compromis l'existence de nos ruchers romands. Le Dr Morgenthaler, son distingué et savant directeur, est d'avis que dans aucun autre domaine de la lutte contre les maladies épi-zootiques des mesures légales sont aussi nécessaires qu'en apiculture, l'abeille étant un animal libre. C'est à l'élaboration de dispositions légales très strictes, à la création de caisses d'assurances pour couvrir les pertes occasionnées par les maladies des abeilles, à la formation par le Liebefeld d'inspecteurs de ruchers, que nous devons le succès remporté dans la lutte contre les maladies des abeilles.

Depuis des années, l'institut du Liebefeld s'efforce par l'analyse des pollens contenus dans le miel d'en déterminer l'origine et de déceler ainsi les meilleures sources de nectar. Les deux spécialistes autrichiens qui avant la guerre firent un voyage d'études sur les conditions de l'apiculture en Allemagne, visitèrent à leur retour notre institut fédéral. Ils en emportèrent une excellente impression et déclarèrent que la Suisse pouvait être fière de posséder une telle institution dont les travaux avaient un rayonnement non seulement en Europe, mais dans le monde entier !

L'institut fédéral du Liebefeld n'est pas organisé en vue d'un enseignement général de l'apiculture, mais son directeur et ses assistants s'efforcent, soit par des conférences, soit par des publications, de mettre les apiculteurs au courant de leurs recherches. — Nous ne pouvons que regretter, nous Romands, que les résultats des travaux scientifiques faits par le Liebefeld ne soient publiés qu'en langue allemande, nous sommes de ce fait prétérités par rapport à nos collègues suisses allémaniques.

L'institut du Liebefeld n'est pas le seul institut en Suisse qui s'adonne aux recherches apicoles. C'est ainsi que nous avons à Zurich l'institut d'entomologie, placé sous la direction du Dr prof. Schneider et qui s'occupe plus particulièrement de la lutte contre les parasites des végétaux, domaine dans lequel les intérêts des apiculteurs doivent être sauvegardés. Le Dr Schneider donne également un cours d'apiculture théorique et pratique, cours fréquentés par les étudiants se spécialisant en agronomie et en sylviculture. Dans les places qu'ils occuperont, beaucoup d'entre eux auront l'occasion d'exercer une influence bienfaisante sur l'apiculture.

Enfin, l'institut fédéral d'arboriculture fruitière de Wädenswill, placé sous la direction du Dr prof. Kobel, de par les expériences faites sur les pollens et la fécondation des arbres fruitiers, a su mettre en relief le rôle énorme joué par les abeilles comme pollinisatrices. Expériences et observations ont été largement diffusées et c'est grâce à elles que nos autorités se sont montrées si bienveillantes à l'égard de l'apiculture, notamment en ce qui concerne le rationnement du sucre. Nous pouvons donc dire qu'en Suisse on apprécie l'apiculture et qu'on attache une grande importance à son maintien, voire à son développement.

Bien que nous ne possédions pas une école d'apiculture, toutes les possibilités sont néanmoins offertes aux intéressés de se former et de se perfectionner dans ce domaine. Les écoles d'agriculture et les différentes sociétés d'apiculture remplissent une noble et grande tâche en organisant des cours théoriques et pratiques pour débutants ou pour apiculteurs professionnels.

Notre petite Suisse a toujours eu le privilège de posséder des érudits, des savants et c'est à leur labeur, à leurs découvertes, à leur ténacité, que notre apiculture s'est toujours trouvée à l'avant garde du progrès ! C'est à eux que nous devons le « Bienenvater » et la « Conduite du rucher », ouvrages traduits dans toutes les langues et qui ont puissamment contribué à l'essor de notre apiculture nationale.

En Suisse alémanique, le comité central de l'Association suisse des amis des abeilles organise chaque année des cours de plusieurs jours destinés à une élite d'apiculteurs qui à leur tour seront à même de renseigner, d'éclairer les membres de leurs sections respectives. Le but de ces cours est de développer les connaissances apicoles des participants, de les tenir au courant de ce qui se fait dans nos diverses institutions et de les persuader qu'ils se mettent au service d'une belle et noble cause. De plus, ces cours leur offrent l'occasion d'entrer en relation avec les personnalités les plus marquantes de notre monde apicole. — En Suisse romande nous n'avons pas de tels cours ce qui est regrettable, car nous vivons un peu en marge de ce qui se passe et s'enseigne en Suisse allemande. — Chaque année, tant l'Association suisse des amis des abeilles que la Société romande d'apiculture et la Société tessinoise d'apiculture, organisent de grandes réunions générales qui se tiennent tantôt ici, tantôt là, et dont le but est de resserrer les liens d'amitié et de créer des échanges de vues entre les apiculteurs de nos divers cantons.

La tâche des sociétés locales d'apiculture est de former leurs membres au double point de vue théorique et pratique, ceci par l'organisation de réunions, de conférences, par la présentation de travaux pratiques, par des cours pour débutants et pour apicul-

teurs expérimentés. Lors des réunions, l'occasion s'offre toujours de renseigner les membres sur l'état sanitaire des ruchers, sur les mesures éventuelles à prendre, sur les découvertes apicoles et sur les travaux scientifiques faits par nos divers instituts spécialisés. De plus, les visites de ruchers qu'organisent chaque année les sections, maintiennent un contact étroit entre les membres et développent les connaissances des jeunes par des démonstrations pratiques. Les présidents des sections qui prennent leur tâche à cœur ont donc un gros effort à fournir et doivent posséder une bonne dose d'amour et d'enthousiasme !

De tout ce qui précède, nous pouvons conclure que notre apiculture est supérieurement organisée et que son développement permet une pleine utilisation de nos ressources mellifères. Notre apiculture est capable d'aider, dans une large mesure, notre arboriculture fruitière et malgré la modicité de son revenu, elle n'en joue pas moins un rôle important dans notre économie nationale.

Nos familles d'apiculteurs savent très bien apprécier le rapport modeste que leur procurent leurs ruchers, mais elles savent aussi apprécier la valeur idéale qui résulte de la culture des abeilles. En effet, il est difficile de se représenter une famille dont le père s'adonne à l'apiculture et qui ne vit pas dans la paix et la bonne harmonie. Elle est le symbole de l'union par le travail !

P. Zimmermann.

Mystérieuse fécondation de la reine

(par W. Fyg, Liebefeld)

Il est réjouissant de constater que beaucoup d'apiculteurs ne s'intéressent pas seulement aux questions pratiques, mais sont attirés aussi par les problèmes biologiques que suscite l'apiculture.

C'est ainsi que la communication de M. P. Pasquier, dans le numéro de février, aborde la question de la fécondation de la reine. Il y relate deux observations à ce sujet, controversé encore mais généralement admis d'une fécondation unique. — Les doutes à ce propos sont-ils justifiés ? Cet objet a été traité dans *La Blave*, pages 76 à 86 de 1947.

J'aimerais ici attirer l'attention de M. Pasquier sur certains points auxquels il n'a pas prêté toute l'attention voulue et montrer ainsi aux lecteurs que les deux anomalies peuvent s'expliquer d'autre façon que par l'hypothèse d'une double fécondation.

Rappelons le premier cas : Une reine « Nigra », provenant de l'élevage de M. Hayoz, d'Ottisberg (Fbg) a été introduite dans la ruche Pasquier, No 3. Pendant les six semaines après l'introduction, on observe une descendance noire qui se distingue nettement des populations voisines de race italienne. Par contre, dès le 20 août, apparaissent, au grand étonnement du propriétaire,

dans ce No 3, des ouvrières bâtardes. — D'une révision, il résulte qu'il ne s'agit pas d'ouvrières de ruches voisines, mais bien d'abeilles élevées dans cette ruche, qui descendent de cette reine noire, bien que nous repoussions l'idée, pourtant plausible, d'une deuxième reine dans cette ruche.

M. Pasquier constate que tous les bourdons sont de race noire et que la pureté de race de la reine « Nigra » est incontestable et M. Pasquier en conclut que la reine a été fécondée une deuxième fois par un mâle de race italienne.

Cette conclusion est-elle juste ? J'ai de la peine à le croire. — D'après Gœtze (*Die beste Biene*, Leipzig 1940, page 37) il faut distinguer nettement :

- pure race = descendance de parents de même race ;
- race croisée = descendance de parents de race différente ;
- fécondation pure = fécondation de la reine par un mâle de même race ;
- fécondation croisée = fécondation par un mâle d'une autre race.

Ainsi donc, race pure et fécondation pure sont deux conditions à distinguer nettement. Une reine peut être de descendance pure race et fécondée croisée.

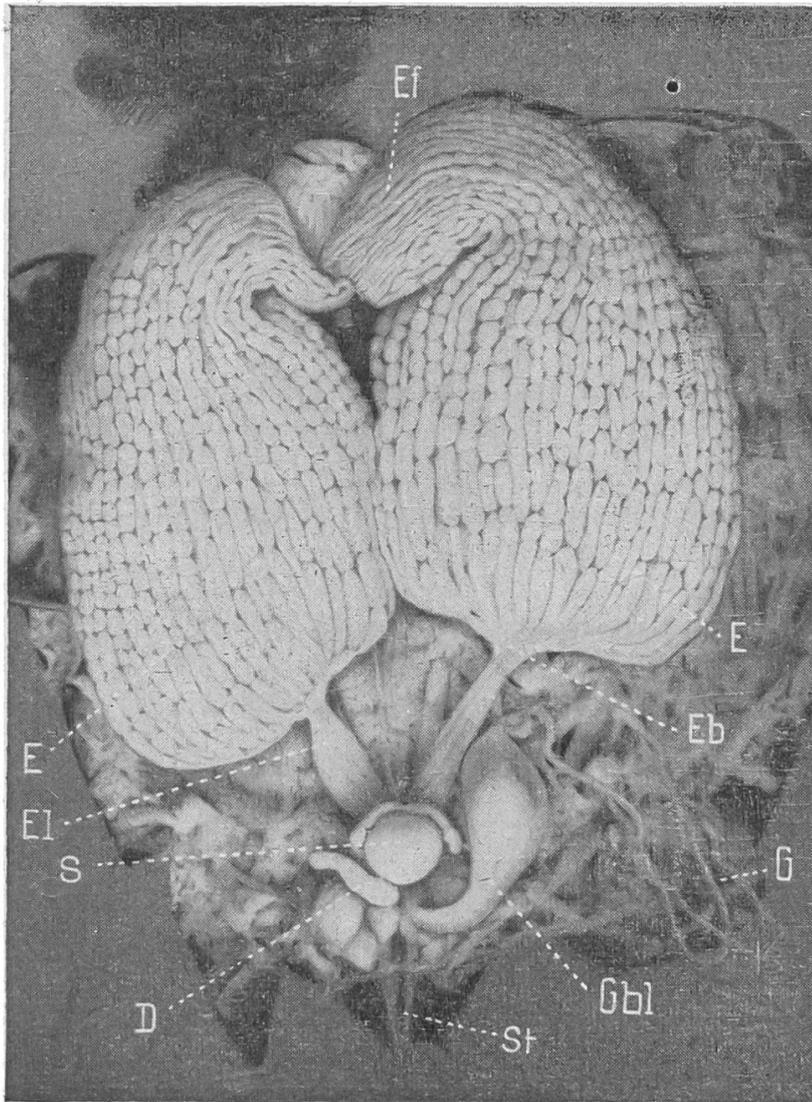
Comme les mâles sont issus d'œufs non fécondés, n'ayant que les qualités de la mère et que les ouvrières héritent par contre de l'union des qualités maternelles et paternelles, chaque reine de race pure, mais fécondée en « croisée » donnera naissance à des mâles de race pure, mais aussi à des ouvrières de race bâtarde. Nous ne pouvons donc espérer des mâles et des ouvrières de race pure que d'une reine de race pure et de fécondation pure.

Par conséquent, l'apparition dans cette ruche No 3 d'ouvrières bâtardes peut s'expliquer sans l'idée d'une deuxième fécondation, en supposant que la reine, provenant du rucher Hayoz, a pu être fécondée par un mâle qui n'était pas de race noire pure.

On m'objectera que les bâtardes ne sont apparues que depuis le 20 août. — N'y a-t-il pas ici peut-être une erreur ? On ne nous dit rien de la population de cette ruche No 3 avant l'introduction de la reine « Nigra ». Comme toutes les autres ruches avaient des populations de race italienne, ne pouvons-nous pas supposer qu'il en était de même pour la ruche No 3.

Pour accepter l'idée d'une deuxième fécondation, il faut laisser de côté encore d'autres objections. M. Pasquier nous dit que jusqu'au 20 août, il n'y avait rien d'extraordinaire à remarquer, donc pas d'interruption dans la ponte. Nous devons donc nous demander quelle raison cette jeune reine aurait eue d'abandonner la ruche avec une ponte en ordre pour s'envoler à la recherche d'un mâle italien. On ne peut guère invoquer sérieusement le tempé-

rament des êtres du Midi. — Cette reine est-elle insuffisamment fécondée ? Non, puisqu'il y a eu ponte normale. — Or on sait que les reines fécondées anormalement ne pondent que peu d'œufs et même se mettent à pondre des œufs non fécondés, soit de couvain de mâles. Chez une reine fécondée normalement, la spermathèque (voir fig. 1 S.) est remplie au complet ; le nombre des germes est si grand qu'il suffit dans la règle pour quatre à six ans. Voyez aussi la fig. 2 montrant une coupe de la sperma-



*Fig. 1. — Organes d'une reine, saine, jeune d'une année
Grossissement 8 fois* *Phot. du Dr W. Staub*

E : Grappe ovarienne. Chaque grappe est formée d'un grand nombre de tubes dans lesquels les œufs se développent. Ef : Terminus des tubes avec les œufs les plus frais Eb : Réceptacles des œufs. El : Canaux oviductes. S : Spermathèque. Gbl : Vésicule à venin. G : Glandes, à venin. D : Glandes.

Grandeur réelle de la figure : $8 \times 10,8$ cm.

thèque d'une jeune reine de un an. L'espace minime que l'on constate (h₂) entre la spermathèque (S. bw.) et les spermatozoïdes (Sp.) nous enseigne que la provision de germes de cette reine n'a diminué que de très peu. Quand il s'agit d'une reine de quelques mois seulement, cet espace paraît encore moins grand. Comment la reine pourrait-elle encore loger les spermatozoïdes reçus d'un autre mâle ?

En outre, nous savons qu'une reine n'entreprend son voyage nuptial que lorsqu'elle est « en chaleur » parce que ce n'est que dans cet état spécial qu'elle peut être fécondée. On sait que cet état ne dure que trois à six jours après la naissance et qu'il cesse avec le commencement de la ponte. En outre encore, une reine qui doit se faire féconder doit être capable aussi de voler et cette possibilité dépend de son sang et de la teneur en sucre de celui-ci (voir *Bulletin* 1938, page 92). Chez les jeunes reines vierges, la concentration du sang est encore très faible ; elle augmente rapidement dans les premiers jours et atteint son point culminant en onze à quatorze jours. Les ouvrières nourrissent richement les reines vierges pour les mettre en état d'accomplir leur vol de fécondation. A leur retour... elles n'ont plus d'autre tâche que de pondre. Les nourrices y contribuent en offrant à la reine non plus seulement du miel mais une nourriture riche en albumine. Ce changement de nourriture de la reine ne produit pas seulement un rapide développement des ovaires mais aussi un abaissement rapide de la teneur en sucre.

Les reines fécondées, malgré leur âge, ne présentent que peu d'éléments sucrés et leur capacité de vol en est diminuée et elles sont alors incapables d'un vol prolongé. On le voit régulièrement lorsqu'une colonie essaime avec sa vieille reine. Celle-ci a restreint sa ponte et se fait offrir à nouveau du miel. Il résulte de cela, soit de cette étroite dépendance entre la nourriture, la capacité de vol et la ponte, qu'il est peu vraisemblable que la reine « Nigra » de M. Pasquier ait pu entreprendre, sans interrompre sa ponte, un deuxième voyage de fécondation.

Je voudrais aussi insister sur une particularité intéressante de l'appareil de la jeune reine. Chez la jeune reine vierge, l'ovaire et l'oviducte ne se trouvent pas encore unis ; ils sont au contraire séparés par une paroi tenue en deux tissus très fins, sans doute pour empêcher une infiltration du liquide séminal du mâle dans l'ovaire lors de l'accouplement. En effet, le liquide séminal n'arrive pas dans la spermathèque de la reine, mais se répand d'abord dans les deux canaux (voir fig. 1. El) et les gonfle fortement, c'est-à-dire que les filaments pénètrent dans la spermathèque (voir fig. 1. S). — La fig. 3 est reproduite d'un article de M. Barbo, paru dans le *Bulletin d'apiculture*, en 1881 déjà (pages 236 à 238). Elle montre les organes sexuels d'une reine qui vient de re-

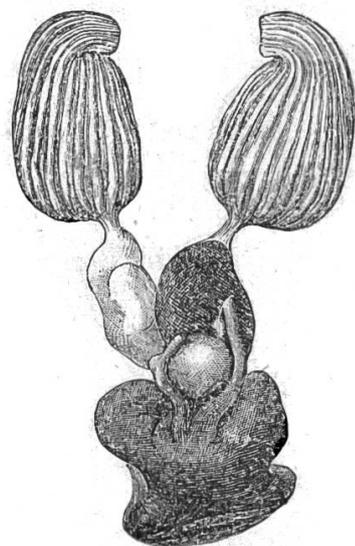
venir de son vol de fécondation et montre les ovaires déjà congestionnés. Les parois dont nous parlons plus haut ne disparaissent probablement que peu avant la ponte effective des œufs. Elles ne réapparaissent plus dès lors — ce qui fait que lors d'une deuxième fécondation, improbable, les filaments séminaux du mâle pourraient pénétrer dans le conduit ovarien et empêcher ainsi la ponte. Ainsi donc, l'observation anatomique permet de conclure à l'impossibilité d'une seconde fécondation pour une reine qui a déjà pondu.



Revenons au deuxième cas cité par M. Pasquier. En mars 1944, un apiculteur voisin met dans son rucher une colonie avec reine bourdonneuse. Il s'agit probablement d'une reine âgée, dont la provision de spermes est épuisée. Comme il ne dispose pas d'une reine de remplacement, il faut laisser cette colonie à son triste sort. Un mois plus tard, l'occasion se présente pour changer cette reine. En ouvrant la ruche, grosse surprise : la colonie n'est plus bourdonneuse mais présente un beau couvain d'ouvrières. Comment s'explique cela ? M. Pasquier suppose que la reine bourdonneuse a pu entreprendre un deuxième vol de fécondation (un cas semblable s'est présenté, décrit à la page 35 de la *Blaue*, 1947).

Je dois nettement dire que je ne peux souscrire à l'explication de M. Pasquier. Ceci pour les mêmes raisons que j'ai déjà exposées dans cet article. N'y aurait-il pas, en effet, une explication

plus simple et plus naturelle ? M. Pasquier tient pour certain que couvain bourdonneux et couvain d'ouvrières ensuite proviennent de la même reine. Mais il ne nous en donne pas la preuve. C'est pourquoi je demande : le couvain constaté en avril ne viendrait-il pas d'une jeune reine, fraîchement fécondée ? M. Pasquier me répondra que la colonie bourdonneuse n'avait aucun moyen de fournir une jeune majesté, faute des éléments nécessaires. Le raisonnement est juste en tant qu'il s'agit du couvain bourdonneux fourni par une reine non fécondée. Mais je ne suis pas du tout convaincu par cet argument, si la reine trouvée en mars 1944 n'a pas été atteinte d'épuisement de germes ou de la déféctuosité signalée en



1935, pages 55 à 57 du *Bulletin* de la S. R. A. Tant chez les reines épuisées que chez celles atteintes de cette anomalie, le couvain bourdonneux n'apparaît pas subitement, mais peu à peu. Le couvain de mâles est mélangé à du couvain d'ouvrières. Il arrive fréquemment que les ouvrières savent utiliser à temps cette dernière occasion d'élever une reine. Je me demande si M. Pasquier a suffisamment observé ce couvain bourdonneux dans la colonie de son voisin, en mars 1944. Aussi longtemps qu'il n'y a pas une certitude absolue à ce sujet, il me semble plus plausible d'expliquer le cas par un élevage royal que par une deuxième fécondation de reine.

Je ne saurais conclure cet exposé sans remercier vivement M. Pasquier de sa communication dans le *Bulletin* et d'avoir ainsi contribué par ses observations à éclaircir une des énigmes, encore nombreuses, que présente la vie intérieure des colonies d'abeilles.

Le traducteur : Schumacher.

(*Réd.*) Nous remercions à notre tour M. Fyg pour cet exposé si documenté et impartial en même temps ; c'est la vraie et honnête méthode scientifique. — Nous nous excusons, vu la grande abondance des articles, d'avoir tardé jusqu'à maintenant de publier cette argumentation qui garde, malgré le retard, toute sa valeur.

Fécondation des reines

Le vendredi 30 mai, une de mes colonies trop à l'étroit sur sept cadres, donnait un essaim (que du reste, j'ai aperçu trop tard et qui prit la clef des champs).

Quelques jours plus tard, soit le mercredi 4 juin, je sélectionnai toutes les cellules royales de cette colonie pour empêcher toute récurrence. Ce même jour, j'introduisis une reine, fécondée de quelques jours, mais qui pondait déjà. Cette reine, mise en cage, était marquée et portait le numéro 21. Elle fut libérée 48 heures plus tard, en parfait état.

Le jeudi 5 juin, les cellules, prélevées de la colonie qui venait d'essaimer, étaient distribuées dans trois ruchettes, de quatre demi-cadres chacune, où elles devaient éclore quelques jours plus tard.

Or, le mercredi 11 juin, lors d'une visite à mes ruchettes, quelle ne fut pas ma surprise de découvrir la reine marquée et portant le numéro 21, que quelques jours auparavant j'avais introduite dans la colonie orpheline. La ruchette dans laquelle je la découvris était précisément celle d'où je l'avais prise et d'où elle était sortie pour son vol nuptial.

Il va de soi, que dans cette même ruchette, je n'ai retrouvé que des restes des cellules royales que j'y avais greffées.

Le chapitre étant ouvert sur le sujet : une reine sort-elle une ou plusieurs fois pour être fécondée, je me pose tout naturellement la question : ce cas ne prouve-t-il pas, qu'en effet, une reine sort plusieurs fois ?

Mes expériences démontreraient tout simplement qu'étant sortie de la colonie orpheline où je l'avais introduite, cette reine serait rentrée par erreur dans la ruchette d'où, quelques jours auparavant, elle était sortie pour être fécondée une première fois.

Peut-être, ces quelques observations serviront-elles à apporter une lumière de plus sur le sujet si intéressant de la fécondation des reines !

Ph. D.

Fécondation artificielle

Nombreux sont les apiculteurs, et surtout les éleveurs, qui ont recherché, de tout temps, à pratiquer la sélection purement génétique des reines d'abeilles comme cela se pratique chez les autres animaux.

Mais tous se sont heurtés à tellement de difficultés qu'ils ont dû, sans abandonner complètement leurs recherches, s'en remettre à des moyens empiriques, dont les résultats ne répondirent pas toujours à leurs espérances ni à leurs désirs.

Les reines se faisant féconder, en effet, en plein vol, à une altitude et en un lieu déterminés, il n'était pas possible de les obliger à ne rencontrer que les mâles de choix qu'on avait élevés tout spécialement à cet effet.

A la sortie de la ruche, la jeune reine ne vole pas à moins de 45 à 60 km. à l'heure. Or, il n'est pas rare de constater des durées de vol de fécondation de 20 à 30 minutes.

Comme il est à présumé qu'elle ne dépasse tout de même pas la hauteur de 100 mètres, ainsi qu'il résulte d'expériences faites par des entomologistes sur avions à diverses altitudes, on doit donc conclure qu'elle décrit autour de la ruche des orbes concentriques d'un développement variant de 9 à 15 km. Il nous est assez difficile de déterminer les diamètres de ces orbes. Mais il n'est pas sans doute exagéré d'indiquer que le plus grand atteint dans les 1 km. 500 de diamètre, soit près de 9 km. 500 de développement.

Comme, d'autre part, la maturité sexuelle des femelles chez les insectes est susceptible d'alerter de fort loin les mâles en éveil, il est naturel d'en déduire qu'il en est de même pour les abeilles. Ce fait est d'ailleurs réel. Tous les apiculteurs qui ont des races d'abeilles bien particulières dans des ruchers bien isolés, voient aux époques des copulations des mâles étrangers qui se permettent de s'inviter dans certaines ruches.

Dans ces conditions, même en prenant toutes les précautions indispensables, il apparaît comme impossible d'assurer à la reine une fécondation déterminée, car dans l'étendue assez considérable de ces circonvolutions, et par suite de l'appel impérieux des sens se répercutant sur d'assez grandes distances, elle risque de se trouver en présence de mâles sinon indésirables, du moins inconnus.

C'est pourquoi les apiculteurs que la question intéresse et soucieux de rechercher à améliorer nos races d'abeilles, se sont réjouis, il y a quelques années, d'apprendre que le docteur Wasson avait réussi à mettre au point une méthode de fécondation artificielle des reines d'abeilles.

Il plaçait la reine vierge dans un tube dont émergeait seul le dernier anneau de l'abdomen. A l'aide d'un dispositif spécial il ouvrait la lumière vaginale et par l'intermédiaire d'une mécropipette, il introduisait une certaine quantité de liqueur séminale.

Les reines ainsi fécondées se comportaient normalement et les résultats étaient bons ; cependant le pourcentage des réussites n'était pas très grand. D'autre part, l'opération devant s'exécuter

sous une loupe binoculaire et exigeant une délicatesse extrême, cela ne paraissait guère devoir sortir du domaine du laboratoire.

C'est ainsi que la plupart d'entre nous le considérait jusqu'à ces derniers temps.

Mais de nouveaux espoirs sont permis. En effet, nous avons eu, à l'assemblée générale du Gnerfea, le 28 novembre 1946, le bonheur et la joie d'avoir parmi nous M. Rousseau, qui venait de faire un voyage auprès de nos collègues américains.

Il nous a rapporté, en effet, que la méthode d'insémination artificielle avait été, là-bas, mise au point. Il nous a dit qu'elle était entrée dans le domaine pratique et qu'il l'avait personnellement expérimentée.

Certains gros éleveurs ont même engagé pour leur propre compte, des opérateurs spécialisés qui, durant la période d'élevage, s'emploient à longueur de journée à pratiquer la fécondation artificielle.

Cette méthode est, paraît-il, tout à fait au point et les résultats obtenus très satisfaisants, allant jusqu'à 80 pour cent de réussite, ce qui est mieux que la méthode naturelle.

M. Rousseau, que nous remercions très vivement de ces précieux renseignements, doit se procurer sous peu l'appareillage nécessaire. Il se fera un plaisir de nous en faire la démonstration au laboratoire apicole de Bures-sur-Yvette (S.-O.).

Nous pouvons donc espérer au Gnerfea de créer très prochainement en France diverses stations spécialisées d'insémination artificielle.

Ainsi le rêve deviendra réalité.

P. Raynaud.
(*L'Abeille de France.*)



saviez-vous que...

- la grande majorité des Apides est constituée par des espèces solitaires. Chaque femelle vit isolément, pond chacun de ses œufs dans une loge particulière, où elle accumule du miel et qu'elle clôt sans s'occuper davantage de sa progéniture ;

- qu'il existe au Paraguay une tribu d'Indiens sauvages, les Guayakis, vivant complètement nus dans la forêt. Le miel qu'ils prélèvent aux colonies de Mélipones, particulièrement abondantes dans ces forêts, est une des bases de leur alimentation. Il y a donc une civilisation du miel !
- vis-à-vis de l'avenir d'une race, l'hérédité est presque tout et l'éducation fort peu de chose ;
- qu'un Américain consomme par année 30 kg. de miel, un Anglais 40 kg. et un Français 1 kg. ;
- 80 arbres mellifères en plein développement produisent autant qu'un hectare de colza.

Exportation des reines d'Italie

Le Ministère de l'Agriculture d'Italie a jugé nécessaire d'introduire un contrôle des reines destinées à l'exportation, afin de garantir aux acheteurs la pureté de la race. Les bureaux de douane ont reçu l'ordre de subordonner l'autorisation d'exportation à la présentation d'un certificat délivré par l'Institut national d'Apiculture de Bologne. (Il Sole, Milano.)

Ruche en terre cuite !

Ce ne sont pas les nouveautés apicoles qui manquent ! Imaginées bien souvent par des personnes qui ignorent tout de l'apiculture, elles disparaissent à peine nées. Le dernier cri serait une ruche... en terre cuite, inventée par un certain M. Testonini, potier, probablement !

La France reçoit des ruches allemandes

Un communiqué du Ministère de l'Agriculture en date du 1er avril 1947 indique :

Récupération en Allemagne :

Abeilles : ruches 9809

essaims 3326

Ce communiqué est muet sur les quantités survivantes ; il y aurait, en effet, une grosse mortalité.

A propos du prix du miel

Voici ce qu'écrit à ce sujet M. le professeur A. Grosrey dans la *Tribune de Genève* :

Le miel se paie en Argentine (mars 1947) fr. 1.85 (suisse) le kilo. On compte fr. 0.25 de frais de transport, fr. 0.10 de frais divers, et fr. 1.20 de droit de douane. Le prix de la marchandise s'élève donc à fr. 3.40 rendue à Genève.

Or, le prix actuel du miel étranger est de fr. 2.90 les 500 gr., soit fr. 5.80 le kilo.

Nous constatons donc :

1. Que l'écart entre le prix de revient du miel argentin et le prix de celui qu'on nous vend en Suisse s'élève à fr. 2.40 ;

2. que les droits de douane s'élèvent à 65 % de la valeur de la marchandise ;

3. que la marge de bénéfice indiquée ci-dessus et appliquée à ce miel, jointe aux frais de douane, ont pour effet d'augmenter le prix de la marchandise de 221 % de sa valeur (plus du double), de sorte que le prix de vente serait le *triple* du prix d'achat.

Je crois qu'il est superflu de se creuser les méninges pour rechercher les causes de la vie chère en Suisse. Comme il est difficile de prétendre qu'il s'agit là d'un produit de luxe, il faut donc admettre, jusqu'à preuve du contraire, que les producteurs indigènes ont fortement besoin de protection. Où encore qu'il faut satisfaire les abeilles helvétiques, présentant sans cesse de nouvelles revendications.

Zimmermann.

Ruche « Gratte-ciel » et autres

Les apiculteurs qui ont fait des expériences avec ces nouvelles ruches ou méthodes, sont instamment priés de nous donner leurs résultats.

Nous jugeons de toute importance de pouvoir renseigner nos lecteurs. Un chaleureux merci à ceux qui répondront à cet appel.

Schumacher.

La page de la femme

Histoire d'un essaim, ou les heurs et malheurs d'un essaim et de sa reine.

La Reine. — Déjà une semaine que notre vieille mère est partie. A mon tour, je désire tenter l'aventure. Tout le monde est-il prêt ? Allons, vite ! ma toilette est faite, j'ai lustré mes ailes, je m'impatiente et ma colère augmente d'heure en heure contre cette rivale qui me nargue dans son coin. Pourquoi, quand je veux en finir avec elle, pour ne plus entendre ces tut-tut répétés, me reprenez-vous toujours ?

Les gardiennes. — Patientez, Majesté, et gardez le silence un instant, car je vois apparaître notre ennemie, la vieille apicultrice, qui vient faire sa ronde avant son dîner. Hier, elle a mis une planchette devant le trou de vol pour que vous vous y cogniez la tête, et elle disait, parlant de vous et branlant le chef : « Voilà, pour que cette jeune étourdie retrouve son chemin », car elle pensait que vous resteriez au logis et n'en sortiriez que pour votre vol nuptial. Mais vous en avez décidé autrement, ma Reine, et nous vous suivrons.

La Reine. — Je veux faire un petit vol autour de la ruche pour essayer mes ailes. Personne en vue ? Non, qui m'aime, me

suit ! Et hop, en avant, et en hauteur dans la direction des Diablerets !

Les gardiennes. — Majesté ! Voici le Rocher des Vents, les sapins deviennent rares ; il serait peut-être prudent de chercher un refuge dans ce lieu.

La Reine. — D'accord. Pour souffler un brin, posons-nous là, sur un de ces sapins, jusqu'à demain. Quelle ivresse dans cette envolée ! On aperçoit pas loin d'ici un groupe de deux chalets. Demain, au petit jour, un groupe d'ouvrières ira en reconnaissance y chercher un asile plus confortable.

La Reine. — Groupons-nous, le soleil va disparaître à l'horizon, je sens les frissons me gagner, les nuits sont froides ici.

Les gardiennes. — Silence, Majesté ! écoutez ces sonnailles ! Quelques mètres plus loin, on voit apparaître un troupeau, suivi d'une dame. Il s'approche et, oh malheur ! la dame nous aperçoit. Elle lève les bras au ciel et pointe un petit doigt dans notre direction pour attirer l'attention de l'homme qui conduit le troupeau. Elle lui fait maint discours, l'encourageant à nous capter, lui représentant tout le miel qu'il y aurait sur sa table et le gain qu'il en pourrait tirer ; mais rien ne le convainc : « Nous n'avons pas de ruche, le matériel apicole coûte très cher, avec l'argent qu'il faudrait dépenser, on s'achète bien quelques kilos de miel ; et puis, je n'aime pas ces bêtes, et il faut savoir les soigner ; j'en connais qui, régulièrement, chaque année, ramassent des essaims volages, mais au printemps ils sont toujours morts. A chacun son métier. » Ils continuent leur chemin. Nous sommes sauvés.

La Reine. — Donnez-moi à manger ; ces émotions m'ont creusé l'estomac. Mais, j'y pense, mes soupirants, aux regards si doux, m'ont-ils suivie ?

Les gardiennes. — Majesté, nous discuterons de cela quand nous aurons trouvé un refuge plus sûr. Silence ! Deux ombres s'avancent là-bas et semblent chercher quelque chose ; elles sont sûrement à notre recherche. Si cette maudite lune continue à montrer son nez derrière l'Argentine, nous allons être découvertes. Une ombre : Ça y est, il est là, madame l'apicultrice ; ma tante avait dit juste : « sur un des trois sapins bordant le sentier qui mène à Abuffet, au pied du Rocher des Vents ».

La Reine. — Ah zut ! quelle déveine, avoir fait un si long voyage et retomber dans les mains de notre ennemie. Espérons encore et attendons ; les événements peuvent encore nous être favorables.

L'Apicultrice. — Je prendrai la caisse à essaim sur ma tête, et toi, pour tes débuts en apiculture, tu tireras la branche par le bout, et quand l'essaim se trouvera au-dessus de la caisse, tu secoueras fortement.

Les gardiennes. — Cramponnez-vous à la branche, résistez, on va les faire transpirer ; piquez, défendez-vous, que diable ; c'est une atteinte à la liberté, a-t-on idée de venir nous relancer aussi loin au milieu de la nuit ; ils sont piqués, ces gens !

L'Ombre. — Sauve-qui-peut ! elles montent dans mon pantalon, et j'en ai dans les cheveux, je serai joli, demain ; si je suis défiguré, ma Denise jolie ne voudra plus de moi ! Et il se jura, s'il sortait indemne de l'aventure, qu'il serait bon toute sa vie.

L'Apicultrice. — Cela fait mal au début, les piqûres d'abeilles ; mais c'est les risques du métier et sans cela tout le monde aurait des abeilles. Si je réussis à capter la reine, quelle joie !

La Reine. — Quelle tristesse, je suis captée ! Si ce n'avait été la nuit, j'aurais bien trouvé le moyen de fausser compagnie à mes géoliers.

Les gardiennes. — Majesté, nous avons fait l'impossible, nous avons piqué à tort et à travers, mais nous aurions bien inutilement perdu tous nos aiguillons plutôt que de faire lâcher prise à cette apicultrice enragée ; en voilà une qui a le microbe ! Enfin, battons le rappel et faisons beaucoup de bruit pour attirer l'attention de ce troupeau, là-bas.

L'Ombre. — Décampez, madame l'apicultrice ; ces taureaux nous cherchent noise ; je protégerai votre fuite avec les nombreux projectiles qu'on peut trouver en ce lieu. J'aime mieux avoir à faire à un taureau qu'à une seule de vos abeilles. Rejoignez la moto laissée plus loin et nous ferons la nique à notre taureau.

La Reine. — Notre dernière chance de fuite s'évanouit ; prenons-en notre parti, je sens l'esprit de famille me gagner ; cette fuite éperdue m'a refroidie et je repense à mes soupirants, dont quelques-uns sont restés sur le champ de bataille. A une autre fois, madame l'apicultrice.

Stations d'observations

Cointrin, Genève, alt. 391 m. Balance, augmentation 1200 gr. Température minima 4,7, maxima 27 degrés. 6 jours de pluie, total 82 mm. — Delémont, alt. 440 m., augmentation 2000 gr., diminution 2000 gr. Température minima 17,5, maxima 27,5 degrés. Baromètre minima 717, maxima 727 mm. — Châteauneuf, alt. 510 m., (du 11 avril au 10 mai), augmentation 2300 gr., diminution 500 gr., augmentation nette 1800 gr. — Cernier, alt. 825 m., augmentation 10300 gr., diminution 800 gr., augmentation nette 9500 gr. Température minima 4,8, maxima 30 degrés. 10 jours avec pluie, total 58,2 mm. — Le Locle, alt. 925 m., augmentation 8700 gr., diminution 3350 gr., augmentation nette 5350 gr. Température minima 4, maxima 21 degrés. 15 jours avec pluie, total 50 mm.

Pesées des ruches sur bascules du 11 mai au 10 juin 1947

STATIONS	Alt. m.	Augm. gr.	Dim. gr.	Augm. nette gr.	Dim. nette gr.	Journée la plus forte gr.	Date
Genève I	390	18 200	—	18 200	—	—	—
Bex I	430	6 950	850	6 100	—	600	3/6
Bex II	430	7 250	1 200	6 050	—	800	27/5
Neuchâtel	438	7 300	1 300	6 000	—	—	—
Delémont	440	1 800	1 000	800	—	—	—
Delémont	440	7 100	2 300	4 800	—	—	—
Chili-Monthey	450	6 600	2 400	4 200	—	1 000	27 5
Territet	474	9 950	100	9 850	—	1 150	3/6
Wavre (Ntel)	475	5 750	1 300	4 450	—	1 100	31/5
Marnand	481	14 700	2 000	12 700	—	2 300	17 5
Autavaux	483	9 450	750	8 700	—	1 400	27/5
Berlincourt	505	14 700	4 200	10 500	—	2 400	1/6
Corcelles (Ntel)	530	11 200	1 800	9 400	—	1 150	2/6
Senarclens	586	16 650	1 500	15 150	—	1 800	28/5
Cressier (Ntel)	600	5 900	—	5 900	—	—	—
Matran	613	5 850	1 250	4 600	—	550	8/6
Vuarrenge	650	14 650	3 350	11 300	—	1 950	8/5
Rue (Fbg)	650	9 400	4 000	5 400	—	1 500	12/5
Carrouge (Vaud)	728	5 900	1 900	4 000	—	900	2/6
Dombresson	743	18 400	—	18 400	—	2 500	27/5
Saicourt (J. B.)	750	1 700	2 400	—	700	350	3/6
Tavannes	760	6 250	3 950	2 300	—	750	2/6
Savagnier (Ntel)	772	10 600	2 300	8 300	—	1 700	3 6
Coffrane	805	15 650	3 450	12 200	—	1 800	2/6
La Valsainte	1017	11 550	4 050	7 500	—	1 350	13/5
La Valsainte	1017	9 100	—	9 100	—	1 250	13/5
Crêt du Locle	1040	21 000	2 250	18 550	—	2 400	13/5
La Ferrière	1080	9 100	3 500	5 600	—	1 750	2 6
Ste-Croix	1090	12 850	3 600	9 250	—	1 600	3/6
Les Caudreys	1150	19 200	2 200	17 000	—	2 300	3/6
Le Sepey							

Communications des stations

Delémont. Trop de vent et de bise. Tout est sec. Pas de nectar.
 — Marnand. Par suite des dégâts causés par les vers blancs, les dents de lion ont fait défaut. Les pommiers n'ont pas fleuri. —
 Autavaux. Seules les fortes colonies ont rapporté quelque chose. Le tilleul est en fleurs, mais la bise est là et dessèche tout. — Vuarrenge. Belle récolte sur les dents de lion. Magnifique miellée en forêt. Les populations sont fortes. — Dombresson. Récolte sur dents de lion et esparcette. — Tavannes. Belle activité des ruches, mais pas de miel. — Crêt-du-Loche. Les principales sources de nectar ont été les dents de lion, les érables, les géraniums, les raiponces en épi. Les prés sont d'une richesse extraordinaire, dommage que les séries de beau temps soient courtes et coupées de

journées froides et pluvieuses. — Les Caudreys/Sépey. Temps favorable du 24 mai au 4 juin, puis ensuite bise et froid ; la bascule baisse tous les jours.

Delémont, juin.

J. Walther.

Dons reçus

Entr'aide : L. Hæsler-Wyss, St-Aubin, fr. 5.—. Merci.

CONCOURS DE RUCHERS EN 1946

(Suite)



Rucher Francis Vionnet, Monthey

390 m. — *BERGUERAND Reymond, St-Gingolph (Monthey)*

Soixante-quatre colonies réunies dans un verger entouré de tous côtés par un muret surmonté d'un treillis et de haies. Le poulailler est à proximité et les poules rodent autour des ruches à la recherche des bourdons et des larves rejetées par les abeilles. Les reines ne sont pas marquées mais conservées, dans la mesure du possible, pendant deux ans. Les ruches sont espacées, deux par deux, installées sur des poutrelles de bois. Bon élevage, annotations complètes, extracteur électrique, pas de comptabilité. Dans un rucher de cette importance le jury aimerait trouver une bascule.

Ire catégorie, 84 points, médaille d'argent.

902 m. — *BERARD Georges, Orsières (Entremont)*

M. Bérard est un jeune apiculteur qui, depuis 1934, travaille seul, ayant appris le métier aux côtés de son père. Il conduit ses abeilles en deux étapes jusqu'au fond du Val Ferret, à la Fouly, à 1500 mètres d'altitude, dans des campagnes merveilleuses, au

pieu des grands sommets des Alpes, où l'esparcette pousse plus rouge que dans la plainé, les scabieuses plus bleues, où dans les prés les fleurs se touchent en une symphonie de couleurs, où les parois de rochers sont couvertés de rhododendrons, mine inépuisable d'un miel clair au goût excellent. Dans un pays sauvage où les marmottes sifflent à l'approche d'un intru, où le chevreuil broute entre les buissons de framboisiers et le chamois et le bouquetin, tout là-haut, sur les rochers, se cachent entre les blocs de pierres. C'est dans ce pays de rêve que nous trouvons les ruches, dans un petit vallon d'où l'on entend, à quelques pas, le bruit du



Rucher Louis Rithner, Chili

torrent né des neiges éternelles, au pied des glaciers où l'aigle vole en cherchant sa proie. Un peu plus haut se trouve le second rucher, au milieu des prés jaunes, bleus, rouges, verts, couverts de rosée où se mire un très chaud soleil d'été.

Comptabilité faible. Annotations sommaires. Population d'une ruche d'élevage à Orsières trop faible. Bâtisses à renouveler.

III^{me} catégorie, 83 points, médaille d'argent.

615 m. — *DONNET-DESCARTES Clovis, Chœx (Monthey)*

Malade depuis assez longtemps, M. Donnet-Descartes a recours à un jeune homme actif et intelligent qui aime les abeilles. C'est ce dernier qui présente le rucher au jury. Situation un peu trop ombragée. Les habitations devraient être retouchées. Reines non marquées, mais leur âge est noté sur un carnet. Belles populations, outillage complet. Les annotations devraient être plus complètes. Pas de comptabilité, élevage insuffisant.

III^{me} catégorie, 82 points, médaille d'argent. (*A suivre*)

Société romande d'apiculture

*Procès-verbal de la séance du comité central
tenue à Lausanne le 24 avril 1947*

La séance est ouverte à 10 heures, sous la présidence de M. l'abbé L. Gagny, président.

Membres du comité au complet.

Le président rend un éloquent hommage à Rey-Bellet, démissionnaire, pour tout le travail accompli au sein du C. C., puis par un chaud accueil il souhaite à son successeur, M. Paul Meunier, une cordiale bienvenue, en comptant sur son utile et féconde collaboration.

Fixation des séances du C. C. — Celles-ci auront lieu, pendant l'été, le jeudi dans le milieu du mois, en faisant abstraction pendant toute l'année des semaines de fin et de commencement de chaque mois.

Clichés de la Romande. — Valet propose de renouveler la collection des clichés de la Romande, ceux que nous possédons sont très anciens, ils proviennent pour la plupart d'Allemagne et par conséquent d'un système de ruches n'ayant aucun rapport avec celui utilisé en Suisse romande.

En principe, le C. C. est d'accord, Valet étudiera cet objet.

Balances. — Walther, préposé aux balances, informe que M. de Preux, à Sion, a fini par retrouver les poids de la bascule rendue par Zuffray, qui sont indispensables pour le bon fonctionnement de ces très anciennes balances.

Il reste à trouver les poids pour une même bascule remise dernièrement à M. Horrisberger, à Genève. L'achat de ces poids reviendrait à environ fr. 19.—.

Le C. C. envisage de demander une offre pour liquider ces vieilles balances et d'acheter des nouvelles pour les remplacer.

Il en est de même pour la balance enregistreuse, premier modèle Schenkel, qui ne donne pas toute satisfaction, détenue par M. Matthey, au Locle. Walther est chargé d'examiner s'il serait préférable d'acheter le système Moser-Meyer ou la nouvelle bascule enregistreuse Schenkel.

Cours d'apiculture de plaine. — La subvention globale de fr. 500.—, attribuée à ces cours, sera répartie de la manière suivante :

Fr. 100.— par cours et par section pour les cinq premières sections inscrites ; celles qui viendront après seront renvoyées à l'année suivante.

Il est accordé à la section Jura-Nord, qui a envoyé le devis du cours organisé en 1947, un subside correspondant, une fois le cours terminé et sur le vu des comptes détaillés du montant des frais auxquels il aura donné lieu.

Annonces. — Le C. C. procède à la nomination d'une commission composée de MM. Valet et Dietrich, pour examiner à l'avenir, avec Thiébaud, le délicat problème des annonces douteuses.

Ventes de ruches. — Valet propose que le *Bulletin* publie un entrefilet concernant la vente et l'achat de colonies d'abeilles.

Le vendeur devrait avant d'envoyer une annonce au *Bulletin*, faire visiter son rucher contre les maladies des abeilles et l'acheteur aurait également à s'assurer que les colonies sont saines avant de les faire transporter.

D'accord, Valet est chargé de rédiger l'article dont il s'agit.

Répartitions des charges du comité. — Schumacher expose que la caisse ne peut pas être séparée de l'administration, il démontre, jour par jour, d'après le livre de caisse, les difficultés rencontrées si la caisse était détachée de l'administration.

Après délibération, le C. C. décide de maintenir le statu quo et de renvoyer à fin de 1947 une éventuelle répartition des charges du comité ; Schumacher continuera jusque-là le service de la caisse et de l'administration.

Concours de ruchers. — Sur proposition expresse de Meunier, MM. Mayor, Thiébaud, nommés par la Romande, et Rey-Bellet, par les sections valaisannes, sont appelés à former le jury pour les concours de 1947.

Fête de la Romande. — La section de Morges ne peut pas accepter d'orga-

niser cette fête, l'Etat de Vaud n'étant pas en mesure de céder l'établissement de Marcelin, il n'est pas possible de trouver des logements.

La section de Morges verra si une fête d'un jour est faisable.

Correspondance. — 1. M. A Maistre, président de la section d'Hérens, aimerait attirer l'attention des membres de sa section sur l'utilité de l'abeille dans la fécondation des arbres fruitiers et faire des expériences pratiques sur l'introduction de reines de race pure pour renouveler le sang, il demande si la Romande possède des tableaux muraux à cet effet.

La Romande ne possède pas de tels tableaux, mais M. Maistre peut se procurer à l'imprimerie de la Béroche, à St-Aubin, la brochure : « La vie des abeilles ». M. Meunier s'entendra avec M. Maistre à ce sujet.

2. Brochure clé du rucher. Réclame d'un certain scepticisme, parue dans le *Bulletin*.

A la suite d'une assemblée de la section de la Gruyère, à Pont-la-Ville, il a été adressé au rédacteur un article sollicitant l'auteur anonyme de cette annonce à se faire connaître par le *Bulletin*, mais le dit auteur toujours anonyme, demande de ne pas publier la question posée par un apiculteur.

Le C. C., soucieux de la bonne renommée de notre publication, estime au contraire qu'il y a lieu de laisser paraître dans le *Bulletin* l'article dont il s'agit.

3. Centre d'études de matériel apicole, Ceduma, 24, rue Léningrad, Paris, adresse une notice concernant les bâtisses de ruches préfabriquées en aluminium.

4. Caisse suisse de compensation désire connaître le montant en % des indemnités payées en 1946, suivant art. 35 des statuts.

Schumacher a payé à la dite caisse la somme de fr. 311.65 en 1946, mais a réclamé une remise. La caisse de compensation fera connaître ultérieurement la suite donnée à cette requête.

Assurance vol. — Plusieurs cas sont examinés par le comité ; quelques sinistres sont réglés conformément aux statuts de la caisse, d'autres restent encore en suspens pour de plus amples informations.

Séance levée à 17 h. 15.

Le secrétaire : O. Niquille.

NOUVELLES DES SECTIONS

Fédération cantonale neuchâteloise d'apiculture

Suite aux démarches faites par le Service vétérinaire cantonal vaudois auprès des autorités neuchâteloises, nous prions les apiculteurs neuchâtelois qui ont l'habitude de déplacer leurs ruches pendant la belle saison sur territoire vaudois, de demander préalablement une autorisation au Service vétérinaire cantonal vaudois, à Lausanne. Cette mesure doit permettre aux autorités intéressées de contrôler étroitement la santé des colonies transférées.

Par mesure d'analogie, le transfert sur territoire neuchâtelois de colonies en provenance du canton de Vaud, est soumis aux mêmes conditions, les intéressés devant demander l'autorisation au vétérinaire cantonal à Neuchâtel.

Société genevoise d'apiculture

Réunion amicale lundi 14 juillet, à 20 h. 30 précises, au local : Rue de Cornavin 4.

Sujet : *La mite des abeilles.*

Côte neuchâteloise

C'est à Cressier, le 13 juillet, à 14 h. 30, qu'aura lieu notre deuxième réunion d'été. Rendez-vous à la gare du village. Visite de ruchers. Examen de la situation ; échange amical d'expériences et d'opinions apicoles.

Le *contrôle du miel* est chaudement recommandé ; les inscriptions seront reçues par le président jusqu'à fin juillet.

Les membres désireux de suivre le *cours de comptabilité* apicole sont invités à envoyer leur adresse au président jusqu'au 15 juillet. Cet avis concerne aussi les apiculteurs qui se sont déjà annoncés pour le dit cours.

Le président.

Béroche et environs

Le 22 juin, 40 personnes, membres de notre Société, étaient reçues par le Dr Morgenthaler et ses collaborateurs, à la station de bactériologie du Liebefeld. Les quelques instants passés dans ces laboratoires nous ont permis d'apprécier le travail énorme qui s'y fait pour le bien de notre apiculture. Les sections : botanique, Dr Maurizio ; bactériologique et préparations microscopiques : Dr Figl ; acariose : M. Schneider, nous ont présenté tour à tour certaines choses du plus haut intérêt.

Nous devons déplorer que dans des cas comme celui-ci, les apiculteurs qui seraient les premiers à profiter de tels enseignements s'obstinent à vouloir ignorer toute donnée scientifique en apiculture. Les apiculteurs présents ont tous déploré de ne pouvoir passer plusieurs jours dans les laboratoires du Liebefeld. Nos membres d'honneur : A. Mayor, Ch. Thiébaud, L. Häsler, avaient tenu à nous accompagner. Au dîner qui nous réunissait dans un restaurant du Liebefeld, une discussion fut ouverte sur la question des traitements contre les maladies. Cet hiver passé, toutes les régions de la Suisse ont subi de gros dégâts par suite des rigueurs du temps si bien qu'incriminer le traitement de Frow pour tous les cas de ruches périées est une solution vraiment trop puérile à ce grand problème. Tous les participants à la visite du Liebefeld ont pu se convaincre que le traitement est absolument nécessaire et que ce n'est qu'après plusieurs années d'effort que l'on pourra assurer une efficacité absolue de cette lutte contre les accariens.

M. le Dr Morgenthaler nous transmet le salut de la Société d'apiculture de Berne dont le président, M. Masshard n'a pu se joindre à nous, et nous nous dirigeons ensuite sur Mattstetten, près de Schönbühl, pour la visite de la station de fécondation et du rucher de M. et Mme Stähli. Mme Stähli est chef de la station. Elle conduit en outre avec un succès nous laissant envieux un grand rucher, ceci à côté d'une grande exploitation agricole qui lui prend le reste de son temps. En visitant cette exploitation, nous avons pu admettre le principe de la sélection (Ressenzucht) que la Suisse alémanique pratique tantôt depuis 50 ans et qui doit produire des reines puis des souches adaptées à la région et à sa flore, pour relever les possibilités de récolte comme aussi la rusticité de l'abeille.

L'heure avance rapidement. Nous devons quitter nos hôtes, non sans essayer de leur dire nos remerciements pour tant d'amabilité. Les apiculteurs de la Béroche sont rentrés heureux et en chantant d'une course aussi pleine d'enseignements et de cordialité, puisés pour une fois outre Sarine. *tm.*

Société d'apiculture du Val-de-Ruz

Nous informons nos membres qui désirent faire contrôler leur miel de se faire inscrire jusqu'au 15 juillet.

Des boîtes à miel sont à disposition de chacun, au plus bas prix du jour.

Prière de s'adresser au président de la section, à Chézard, pour le contrôle et les boîtes

Le comité.

Section des Alpes

Course annuelle

Elle est fixée au dimanche 10 août 1947. But : les Diablerets et le lac Retaud. Elle se fera quel que soit le temps.

Le programme complet paraîtra dans le « Bulletin » d'août.

D'ores et déjà nous demandons à nos membres et à leur famille de réserver cette date et d'y venir nombreux.

Du 24 juin 1947.

Pour le comité : *A. Porchet*, secrétaire.

Section du district de Martigny

L'assemblée générale de la section aura lieu à Chemin-Dessus le dimanche 20 juillet, à 10 heures, avec l'ordre du jour suivant :

1. Lecture du procès-verbal de la dernière assemblée.
2. Rapport du président.
3. Comptes de l'exercice 1946.
4. Divers.
5. Conférence de M. Ph. Roux, lauréat du Concours de ruchers en 1946, sur l'apiculture en général et les maladies des abeilles.
6. Dîner en commun.

Après le dîner, démonstration pratique au rucher par le conférencier.
Une convocation personnelle sera envoyée à chaque membre.

Le Comité.

Section d'Erguel-Prévôté

Réunion apicole à Tramelan, le 15 juin 1947

C'est par un temps incertain que 18 apiculteurs se sont donné rendez-vous à Tramelan aujourd'hui.

Si le soleil fait défaut, la chaude réception des amis le remplacera avantageusement.

Au travail ! Les nombreuses ruches visitées sont en parfaite santé. Du miel ! l'histoire de sœur Anne est toujours vraie... Il y a pourtant un rucher, le dernier visité, où le propriétaire aperçoit déjà le bonnet.

A côté de la visite, les apiculteurs de Tramelan nous ont comblés de gentillesse. Une aimable collation nous fut servie dans un site particulièrement charmant. Souvenir pour les présents, envie pour les absents.

Je voudrais, pour terminer, remercier vivement nos amis du bel après-midi qu'ils nous ont fait passer à Tramelan. Je voudrais aussi adresser un pressant appel aux membres de l'Erguel-Prévôté, en leur demandant de suivre, plus nombreux, les visites organisées. Certes, Tramelan aurait mérité plus de monde.

La prochaine réunion aura lieu à Loveresse le 13 juillet.

Pour l'attribution de sucre, la circulaire de l'OGA a paru. Prière d'en prendre connaissance. Les propriétaires de ruches à grands rayons voudront bien s'annoncer assez tôt.

Votre président.

NOUVELLES DES RUCHERS

O. Rochat-Péclard. — Bex, 4 mars 1947.

Dans les ruchers, tout va bien jusqu'à maintenant, tout est en vie et il n'y a pas de trace de dysenterie, sauf à Frenières. Nous avons traité toutes les colonies au remède Frow et tout a bien été.

Sûrement que 1947 sera la bonne année, puisque tout est en retard, les abeilles pourront mieux profiter des premières fleurs.

Lorsque l'absurde devient réalité.

B. Svanascini. — Mendrisio, 12 mars 1947.

Enfin depuis la mi-novembre, un beau jour dont les abeilles profitent pour sortir et nous donner à nous, les maîtres, des nouvelles... que nous attendions avec anxiété et ensuite presque avec rage, car l'hiver au Tessin, comme ailleurs, nous croyons, a été le plus terrible depuis bien nombre d'années ! Et bien le croiriez-vous ? nous avons eu des fortes pertes ; mais où la chose devient intéressante, est le fait que seules les ruches C. T. Calor sont fichues ! Les pertes en abeilles ont été considérables, au point de vue du nombre d'abeilles, mais seuls ces trois types de ruches ont causé de pareils dégâts — et chose surprenante — les abeilles sont mortes, dans les trois premiers cadres frontaux, car les ruches tant vantées par MM. Towley et Cuénod sont à bâtisses chaudes : le reste des sept cadres, fortement approvisionnés,

au derrière, étaient intacts avec plus de 15 kg. de nourriture. (Réd. Là, il y a eu faute de l'apiculteur qui doit toujours, dans ces ruches à bâtisses chaudes, mettre des cadres à bonnes provisions en avant de la ruche.) Autre chose remarquable : tous ces types de ruches avaient le fond et la paroi arrière, avec deux cadres presque pourris par suite de moisissure. Sur 147 colonies de notre système, on a eu des pertes d'abeilles, mais aucune perte complète due à la faim ; cela est dû au fait que notre système de ruches à aération centrale permet le chauffage, durant l'hiver, des provisions par notre soleil. Mais où l'absurde devient réalité, c'est le fait que les meilleures colonies hivernées sont celles dans nos ruches dites « pastorales », à paroi simple, avec fond à triple aérations, soit l'été, soit l'hiver. Nos amis romands, Fischer et Mme de Cerenville, M. Bischof, valaisan, MM. Brandt et fils de Neuveville, qui connaissent ça, resteront probablement surpris. Mais le fait est là, et ils peuvent bien nous rendre visite si cela leur est agréable à prendre vision de la réalité.

Notre hiver a commencé à mi-novembre et a touché pendant les mois de décembre et janvier, des températures très basses : même -17° . Mais le grand mal a été le prolongement des journées très froides et sans aucun soleil, ni possibilité de sortir.

A. Porchet. — Vevey. Rucher de La Bioleyre, Carrouge (Vd), le 19 mai 1947.

Ainsi que je le présumais dans ma dernière chronique, le développement des ruchées n'a pas pu suivre celui de la nature. Peu de hausses purent être posées, et malgré une floraison abondante des vergers et des dents-de-lion, ma ruche sur bascule (bonne) n'augmenta que de 9 kg. 450.

Je note qu'ici cette floraison dura pourtant du 25 avril au 13 mai, mais que peu de jours furent favorables à la récolte du nectar (les 7, 8 et 9 mai seulement). Les autres jours furent trop frais, même froids, couverts et rarement calmes. Il s'y fit des hécatombes de butineuses.

Au matin de l'Ascension, le 15 crt, je constatai sur presque toutes les tablettes de vol de nombreux cadavres de faux-bourçons adultes ou extraits de leurs berceaux ; la disette commençait ; espérons pour peu de temps.

En résumé : pour le moment, très peu de miel de surplus, des colonies qui se sont bien remontées en bêtes et riches en couvain plutôt qu'en provisions.

Je n'ai eu qu'un essaim, moyen, le 13 mai, qu'un collègue obligeant a bien voulu ramasser et en prendre soin en mon absence. Qu'il en soit ici vivement remercié.

A. Paratte-Gigon. — Saignelégier, le 4 juin 1947.

Deux mots de nouvelles du rucher. Bon hivernage malgré la longue période de froid. Ruches bien en ordre et beau départ au printemps. Récolte de trop courte durée sur la dent-de-lion jusqu'à l'Ascension, ensuite pluie. Récolte maximum d'un jour : 2 kg. 100. La récolte a eu peine à reprendre et maintenant, après des augmentations journalières de 300 gr., nous enregistrons, avant-hier, 1 kg. 200 et hier 1 kg. La sécheresse risque de contrarier nos espoirs. J'ai fait des essais de blocage du couvain et essais de gratte-ciel à deux ruches.

Arthur Fleury. — Berolle, juin 1947.

Depuis 30 ans que nous avons, mes frères et moi, deux ruchers (120 ruches) installés au pied du Jura, à l'orée de la forêt, nous n'avons jamais vu nos ruches dans une pareille misère comme au printemps 1947. Une fois de plus, il faut constater qu'au pied du Jura tout au moins, une ruche doit avoir au minimum 20 kg. à sa disposition pour passer l'hiver.

Le miel récolté lors de la floraison des arbres fruitiers a été complètement absorbé sans que la bascule puisse monter de 100 gr. et sans un nourrissage tardif, c'est un désastre que nous aurions eu à déplorer.

L'esparcette, heureusement, reprend un peu du terrain perdu avant la

guerre ; la floraison de cette année, bien que courte, a été bonne et a compensé un peu la misère du printemps.

J'ai été heureux de lire les quelques avertissements de M. Soavi pour nos collègues de la plaine qui pratiquent l'apiculture pastorale.

Malgré cela, jamais nous n'arriverons à rien sans régler la question par une loi bien en règle, puisque dans tous les domaines il en est fait ainsi, pourquoi l'apiculture ne pourrait-elle pas être réglementée à son tour.

Je serais heureux de connaître un peu l'avis de notre comité sur l'impolitesse de M. A., de B. sur Morges, qui, à fin mai, amène 20 ruches à 300 m. devant les nôtres ; notre région étant déjà surpeuplée d'abeilles.

REINES

sélectionnées sur le rendement, marquées, avec cage, franco fr. 12.50. Ruchettes sur deux cadres de hausses D.-B. qui peuvent s'agrafer pour faire un grand cadre, fr. 32.— plus port.
Th. Wehrli, Arare (Genève).

Dès le 15 juillet, *REINES* sélectionnées italiennes, ponte éprouvée, fr. 15.— avec un cadre d'abeilles et couvain fr. 30.—, envoi contre remboursement.

Etablissement apicole J.-P. Cuénod, Orbe. Tél. 7 22 27.

NOURRISSEURS pour D.-B. (modèle de Siebenthal). — A vendre : auges fer blanc propre en deux pièces, à 2 l. chacune. Pour cause de changement de système. Prix réduit suivant le nombre. Informations par *Eug. Rapp, Eschlikon (Thg.).*

LA PUBLICITÉ

dans le « Bulletin de la Société romande d'Apiculture », porte et rapporte beaucoup.

A VENDRE

matériel pour élevage de reines

soit ruchettes, cages pour reines et appareils divers, etc.

5 ruches D.-B. vides, complètes, avec hausses ; socles en ciment pour bancs d'abeilles.

Pour traiter, s'adresser au *rucher Tripet à Chézard*, le soir ou le samedi après-midi.

A VENDRE

reines 1947

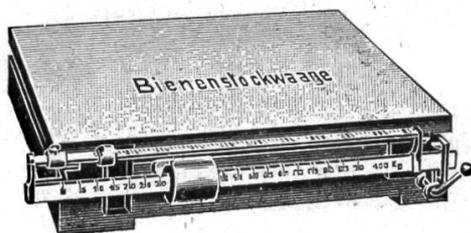
race italienne, à fr. 12.— pièce.

Edoardo Peduzzi, apiculteur, Chiggiogna (Tessin).

GIRE GAUFRÉE (1^{re} qualité)

garantie 100 % d'abeilles. — Fabr. par gaufrier, à grandes cellules et cellules normales
Nombre de cellules pour couvain : 560, 620, 640, 700, 760, 800, 820. Nombre de cellules pour hausse (sections) : 660, 820, à feuilles minces.
Gaufrage à façon. — Fonte de vieux rayons.
Prospectus sur demande.

J. HÄNI, SENNIS GÄHWIL (ST-GALL)



Balances pour ruches

en chêne, 100 kg., non contrôlées
Idem avec balancier chromé et contrôlées. **Livraison immédiate**

ÉTABLISSEMENTS RITHNER

CHILI-MONTHEY - TÉL. 4 21 54